



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2020/2021

PROCES-VERBAL N° 31

Réunion du mardi 11 mai 2021.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

PARIS – STADE DE LA PORTE D'ASNIERES – NNI 75 117 04 01

Cette installation sportive n'a jamais été classée.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 10/05/2021.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement signée par le propriétaire le 06/05/2021 et des documents transmis :

- Plans du terrain ;
- Plan de situation ;
- Plan côté des vestiaires ;
- A.A.C.;
- P.V. de la C.D.S. ;
- Tests in situ du 06/10/2021.
- Rapport de visite du 10/05/2021

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose de classer ce terrain en niveau 6SYE jusqu'au 11/05/2031.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)

2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE